

Relevé de décisions du Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

du 13 mars 2026

de l'INSPE de l'académie de Poitiers

*Affaire suivie par Angélique BENOIT
Relevé de décisions COSP 2026-03-13
Courriel : angelique.benoit@univ-poitiers.fr*

Par courrier du directeur de l'INSPE en date du 6 mars 2026, le COSP de l'INSPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 13 mars 2026.

Étaient présents ou assistant en visioconférence :

Membres de droit :

- Monsieur Florent BLIN - Conseiller pédagogique, Pédagolab, Université de Poitiers
- Madame Amandine GLÉNAT-COURTADON – Directrice du service d'orientation et d'information, La Rochelle Université
- Monsieur François LECELLIER – Maître de conférences, IUT de Poitiers, Université de Poitiers, rattaché au laboratoire XLim
- Monsieur Mathieu LECLERC - Vice-Président délégué Accompagnement pédagogique et réussite étudiante, Professeur des Écoles, INSPE de l'académie de Poitiers, Université de Poitiers

Personnalités extérieures :

- Monsieur Ugo BALLENGHEIN, Professeur des Universités en psychologie cognitive, INSPE de l'académie de Créteil, Université Paris-Est Créteil
- Madame Anne BOUCKER, IA-IPR histoire-géographie, académie de Poitiers
- Madame Mathilde FOUCHERAULT, IA-IPR Lettres, CARDIE, académie de Poitiers
- Madame Mônica MACEDO-ROUET, Professeure des universités en psychologie, INSPE de l'académie de Versailles, Cergy Paris Université
- Madame Charline MARTINET, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Vienne en charge de la circonscription de Poitiers-Nord
- Monsieur Jean-Charles THÉVENOT, IA-IPR EPS, académie de Poitiers
- Monsieur Nicolas VIBERT - Directeur de recherche CNRS, Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), CNRS - Université de Poitiers

Étaient représentés :

- Madame Sophie BELTRAN-BECH, par Monsieur Mathieu LECLERC
- Madame Christelle FREDON, par Monsieur Jean-Charles THÉVENOT
- Madame Catherine MOTTET, par Madame Mathilde FOUCHERAULT
- Madame Nolwenn QUÉRÉ, par Madame Amandine GLÉNAT-COURTADON

Membres invités permanents :

- Monsieur Denis ALAMARGOT – Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers
- Madame Angélique BENOIT – Assistante de direction de l'INSPE de l'académie de Poitiers, secrétaire de séance

- Madame Cécile LALANNE – Directrice-adjointe, assesseure à la pédagogie de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers

Nombre de membres présents : 13 (en présentiel et à distance) à l'ouverture de séance

Nombre de procurations : 4

Nombre de votants : 17

Points à l'ordre du jour	Décisions	Avis / ou vote
Point sur la désignation par le CI, au sein du COSP, de 6 personnalités extérieures ; agenda de l'élection de la présidence du Conseil	La réunion a débuté par la présentation des nouveaux membres désignés par le Conseil d'Institut pour siéger au COSP : Ugo Ballenghein (INSPÉ de l'académie de Créteil, Université Paris-Est Créteil), Mônica Macédo Rouet (INSPÉ de l'académie de Versailles, Cergy Paris Université), Charline Martinet (Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription Poitiers-Nord), Catherine Mottet (Inspectrice générale en lettres, IGESR) et Nicolas Vibert (directeur de recherche au CNRS, CeRCA). Un poste à pourvoir demeure et une nouvelle élection aura lieu lors du prochain Conseil d'institut.	NC
Approbation du procès-verbal du 9 janvier 2026	NC	Approuvé à l'unanimité
Point sur la réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants et personnels d'encadrement : état d'avancement dans le processus au sein de l'INSPÉ ; élaboration des plans de formation et modalités prévisionnelles de mise en œuvre de la formation académique	- Le directeur, Denis Alamargot, rappelle la liste des instances et groupes de travail à l'œuvre pour gérer la réforme et y contribuer. Ainsi, plusieurs groupes de travail et comités se réunissent régulièrement pour gérer la mise en œuvre de la réforme, incluant observatoires, directoires et conseils scientifiques et/ou pédagogiques. Les points de discussion sont les suivants : - La coordination des stages sur quatre départements et la gestion des contraintes logistiques doit être effective, avec un calendrier à définir rapidement pour le rectorat. - Les plans de formation sont en cours d'élaboration pour traduire les maquettes en cursus opérationnels, avec des ajustements prévus jusqu'en juin et juillet, dont une consultation en mai des corps d'inspection sur les attendus du terrain et les nouveaux programmes. - La réforme inclut un continuum de formation de la licence au master, suivi de trois années de développement professionnel continu (T3), mettant l'accent sur la collaboration et la continuité entre formation initiale et continue. - Les inspecteurs généraux (IGESR) réalisent régulièrement des audits et des entretiens pour assurer l'harmonisation et la qualité de la mise en œuvre des formations (pour la LPE et pour le M2E).	NC

	- Il est rappelé l'importance d'anticiper la planification des travaux collaboratifs pour garantir la disponibilité malgré les calendriers académiques chargés. La flexibilité des plans de formation a été soulignée. Elle permet des échanges constructifs et des ajustements jusqu'au dernier moment. La nécessité d'une communication claire et d'efforts conjoints entre l'institut, le rectorat et les universités est mise en avant pour réussir la mise en œuvre de la réforme. - Les effectifs des candidatures Parcoursup et Mon Master sont présentés et commentés. Entre autres points, la nouvelle offre de formation doit tenir compte d'un risque de baisse d'attractivité dans les licences de certaines disciplines comme l'EPS et la Physique-chimie, en raison du faible nombre de berceaux de stages dans notre académie. Dans le cas de l'EPS, il peut être nécessaire d'envisager l'ouverture de nouvelles filières liées à l'éducation et à la motricité pour préserver des licences menacées, dans le MEEF4 par exemple. - La diversité des profils qui composeront les groupes en M2E est présentée (lauréats, non-lauréats, PEES mi-temps, etc.). Ainsi, la population formée (étudiants, stagiaires) sera hétérogène avec des parcours académiques divers, nécessitant des approches pédagogiques différenciées, avec de surcroît, de très petits effectifs en fonction des disciplines considérées. - Le nombre important de berceaux de stage en responsabilité (M2E M2 et PEES mi-temps) à trouver pour le premier degré oblige la DSDEN à pratiquer une mise en stage en binôme. L'hypothèse d'une formation répartie sur deux sites (bi-sites), sur le modèle actuel des PEES mi-temps 1er degré, est exposé et discuté dans ses points positifs et négatifs.	
Point sur les réunions et avancées des GT COSP/CI	Les avancées des travaux en cours dans les GT COSP/CI sont décrites par les membres présents. Les prochaines réunions se tiendront le 2 avril 2026.	NC
Question diverse	La question de l'élaboration des comptes-rendus des GT COSP/CI et de la méthodologie suivie est posée, notamment celle du recours à l'IA générative. En réponse, l'équipe de direction rappelle que le verbatim des réunions est recueilli et extrait par le logiciel WebEx (IA - reconnaissance vocale) puis est synthétisé et ventilé, après visualisation de la séance enregistrée, dans les différents axes de réflexion inscrits dans le cahier des charges. L'objectif n'est pas de constituer un CR linéaire, mais un CR thématique cumulant les conclusions des différentes réunions à mesure qu'elle se tiennent, afin de collecter les réponses proposées au cahier des charges au fur et à mesure des séances. Ce compte-rendu est rendu accessible sur BeeProf, dans l'espace partagé, pour une relecture et validation collégiale par les participants. Ce	NC

	processus proposé par la direction de l'INSPE peut être remplacé par une prise de note en direct des membres des GT.	
--	--	--

La prochaine séance du COSP aura lieu le vendredi 22 mai 2026 à 9h30.